

Formation Sage Gestion de production 100 Cloud – APS




Référence interne :

Version du 01/01/2022

OBJECTIF DE LA FORMATION A l'issue de cette session, le stagiaire sera opérationnel pour planifier des ordres de planification avec contraintes dans le logiciel Sage 100 gestion de production	NIVEAU Avancé
Durée : 2 journées soit 14 heures Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 Lieu : En présentielle ou à distance (Teams ou TeamViewer)	Tarif : 895.00 € HT/jour
Programme 1. Paramètres généraux <ul style="list-style-type: none">- Les principales fonctions de l'APS 2. Planification / ordonnancement avancé (APS) <ul style="list-style-type: none">- Planification des ordres de fabrication (automatique et/ou manuelle)- Capacité finie / infinie par ressource- Gestion de la sous-traitance- Reporting (charge, capacité, taux de service...)- Calendrier des ressources (machines)- Mode simulation (changement de calendrier, ajout de ressources...)- Calendrier des outillages & de la maintenance- Gestion des contraintes d'outillages & du personnel- Gestion de la disponibilité matière	Public : Utilisateur de la gestion de production Pré-requis : Bonne maîtrise des flux de production. Utilisation courante de l'environnement Windows. Modalités et moyens : Pédagogiques Exposés théoriques et cas pratiques sur des exemples concrets Humains Formation dispensée par un consultant formateur agréé Sage Techniques Poste de travail partagé pour 2 stagiaires. Diffusion des supports numériques pour les présentations des apports et exercices. Modalité d'évaluation Des exercices seront réalisés régulièrement durant la formation pour vérifier la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances. A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise à chaque participant

Centre de formation agréé N° de déclaration d'existence : 53 22 08361 22 auprès de la région Bretagne

Modalités et délai d'accès : Cette formation est accessible à des dates d'entrées fixes et Entrées/Sorties permanentes. Le délai estimé entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est d'environ 1 mois. Chaque OPCO détermine ses procédures et ses propres critères de financement

 Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous et vous accompagner au mieux.

Le programme de formation sera personnalisé selon votre parcours, vos objectifs et vos besoins, notamment pour les personnes en situation de handicap